



## MAIRIE D'ARTAIX 71110

### Compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-deux mai le Conseil Municipal de la commune d'ARTAIX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la salle communale, sous la présidence de Monsieur le Maire, NEVERS Éric.

**Date de convocation** : 15/05/2025

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux** : 8

Mesdames GONNARD Catherine, HILT Sabine, PAQUELIN Clémence, BACHELET Nathalie  
Messieurs NEVERS Eric, CROISIER Eric, CHERVIER Daniel, et VERNIOL Alain.

**Étaient excusés** : NOTTIN Jean-Pierre, SABOT Bruno, PAQUELIN Clémence

**Excusés** : 3 **Procurations** : 1 **Votants** : 8

**Secrétaire de séance** : Sabine HILT

**Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19h40.**

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leur présence.

#### **Compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de sa dernière réunion.

#### **Ordre du jour**

1. **Décisions du maire**
2. **Délibération répartition cantine bibliothèque**
3. **Stagiaire**
4. **Sens rue Gabriel Rabot**
5. **Halte nautique demande de balades à Poney Ferme de Lilly**
6. **Halte nautique : halle commerciale équipement et recrutement ?**
7. **Epicerie participative**
8. **Point sur chantier halte nautique**
9. **Travaux sivoM**
10. **Débroussailleuse**

Questions diverses :

- Réunion associations pour le 4/7
- Prochain conseil présentation Plui com com
- Livret accueil nouveaux arrivants
- Repas MFR

#### **1. Décisions du maire**

Depuis le dernier conseil le maire a validé les décisions suivantes : nomination de la secrétaire de mairie comme « Secrétaire Générale de Mairie ».

#### **2. Délibération répartition cantine / bibliothèque**

Pour sortir de l'actif le bâtiment de la cantine il est nécessaire de prendre une délibération car le bien est associé en valeur avec le bâtiment de la bibliothèque. La valeur actuelle des deux biens est de 66 835.19€. La cantine a été vendue 32 000 € Il est donc proposé d'attribuer une valeur résiduelle de 34 835.19€. Après en avoir délibéré, le conseil approuve à l'unanimité des membres la répartition de la valeur de la cantine avec celle de la bibliothèque de 32 000€ pour la cantine et 34 835.19€ pour la bibliothèque. (La délibération porte le numéro D2025-25)

### **3. Délibération stagiaire**

La maire propose pour donner suite au stage de Mme Tracy Beurrier pendant quinze jours au secrétariat de mairie de lui allouer une compensation de 200€ pour honorer la qualité de son travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, la gratification de stage de 200€ pour Mme Tracy Beurrier.

(La délibération porte le numéro D2025-26)

### **4. Sens rue Gabriel Rabot**

Le maire propose de changer le sens de la rue Gabriel Rabot, afin de permettre aux camions de tourner dans la rue avant d'arriver sous le pont du canal, et aussi de permettre aux usagers de ne pas passer dans la rue lors des cérémonies et des enterrements. Le sens interdit sera positionné à l'aplomb de la maison de M. et Mme Carnat afin de leur laisser accès à leur entrée de portail. Et d'interdire aux usagers de passer rue de la mairie lors des cérémonies et des enterrements. Un arrêté du maire sera rédigé en ce sens.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le changement de sens de la rue Gabriel Rabot.

(La délibération porte le numéro D2025-27)

### **5. Halte nautique demande de balades à poneys**

Mme Trappeniers Cindy a formulé la demande de pouvoir faire des balades à Poney au départ du site de la halte nautique pendant la période estivale à compter de l'ouverture du site.

Elle aimerait pouvoir faire des balades le vendredis, samedis et dimanches après-midi. Elle s'engage également à laisser le site propre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, la possibilité de proposer des balades à poneys au départ de la halte nautique.

(La délibération porte le numéro D2025-28)

### **6. Halte nautique : halle commerciale, équipement et recrutement**

Le maire propose de mettre en exploitation le site de la halle de producteurs cet été pour un test. Il propose d'ouvrir les vendredis, samedis et dimanches, de 16h à 20h. Il ne sera pas servi d'alcool, et pour des raisons évidentes de sécurité il ne sera pas possible de payer autrement qu'en carte bleue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, l'ouverture de la halle commerciale du 4 juillet 2025 au 31 août 2025.

(La délibération porte le numéro D2025-29)

Cette décision implique de prendre plusieurs délibérations :

Le maire propose de changer le statut de la régie de la halte nautique. En effet afin de pouvoir encaisser les produits de la halle de producteurs l'objet de la régie doit être modifié.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le nouvel objet de la régie de la halte nautique.

(La délibération porte le numéro D2025-30)

Le maire indique également qu'il va être nécessaire de faire une demande de location de TPE auprès d'une banque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide, à l'unanimité, la location d'un TPE pour la période estivale, et autorise le maire à procéder aux démarches nécessaires et signer tous documents relatifs à la location d'un TPE.

(La délibération porte le numéro D2025-31)

## **7. Epicerie participative**

L'AMFR propose un accompagnement pour la création et l'ouverture d'une épicerie participative.

Le Maire indique que l'accompagnement est gratuit et propose donc de se rapprocher de l'AMFR pour valider la faisabilité d'une telle démarche sur la commune.

## **8. Halte nautique : point sur le chantier**

Le chantier entame sa dernière phase les crépis sont en cours, la fosse septique devrait être installée sous quinzaine.

## **9. Travaux SIVOM**

Le conseil valide les devis proposés pour le Sivom.

## **10. Débroussailleuse**

Des devis pour remplacer la débroussailleuse sont présentés, c'est le modèle thermique de chez Marcigny motoculture qui est retenu pour 309€ TTC

Questions diverses :

- Réunion des associations préparation de la journée du 4/7 : 18 juin à 19h30
- Présentation du livret des nouveaux arrivants
- Repas avec les élèves de la MFR : mardi 10 juin à 12h
- 04 juillet : inauguration officielle de la halte nautique à 11h, ouverture des portes pour la soirée spectacle à 18h.

Le prochain conseil municipal est fixé au 26/06/2025 à 19h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

**Le secrétaire de séance**

**Le Maire, ERIC NEVERS**